



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6325>

Département(s) de publication : **92, 75**

Annonce n° **26-6325**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : INPI

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Opérateur de paiement en ligne par cartes bancaires (Lot 1) et virement instantané (Lot 2)

Description : Mise en place d'une solution d'opérateur de paiement internet par cartes bancaires (Lot 1) et virement instantané (Lot 2).

Identifiant de la procédure : a980aefa-ce94-4b23-aabf-376116d8cc84

Identifiant interne : INPI-1835

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : appel d'offres ouvert

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66172000 Services de traitement des transactions financières et services de chambre de compensation

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 15 rue des minimes

Ville : Courbevoie

Code postal : 92400

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Opérateur de paiement sur internet par carte bancaire pour l'INPI (Lot 1).

Description : Le lot 1 concerne la réalisation de prestations permettant le paiement sur internet par carte bancaire pour l'INPI.

Identifiant interne : INPI-1835 (lot 1)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66172000 Services de traitement des transactions financières et services de chambre de compensation

Options :

Description des options : Reconduction par périodes d'un an. Durée maximum : 4 ans

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 15 rue des minimes

Ville : Courbevoie

Code postal : 92400

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Marché composite comprenant : une partie ordinaire, traitée à prix forfaitaire, une partie unitaire traitée en accord-cadre mono-attributaire à bons de commande (sans montant minimum, montant maximum annuel de 50 000 € HT pour chacun des lots) et une partie unitaire exécutée sur relevés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant de l'offre

Description : L'analyse du critère prix se fera sur la base du détail quantitatif estimatif (DQE). Il est à noter que les prix indiqués dans le DQE devront être rigoureusement identiques à ceux indiqués dans le bordereau de prix unitaires (BPU). Si des discordances étaient constatées, l'acheteur prendra en compte les prix indiqués au sein du BPU (sur 50 points).

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité de l'offre

Description : La qualité technique de l'offre (50 points) : sous critère 1 : Le fonctionnement de l'interface de suivi des transactions, clarté, aisance d'utilisation (10 points) ; sous-critère 2 : Disponibilité et scalabilité de la solution proposée (30 points) ; sous-critère 3 : Organisation humaine et moyens humains dédiés au support technique (10 points).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/02/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : Avant la signature du contrat (articles L.5511 à 12 du Code de Justice Administrative) - Référé contractuel : Après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.55113 à 23 du même code) - Recours en contestation de la validité du contrat : Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 no358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : INPI

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : INPI

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Opérateur de paiement sur internet par virement instantané pour l'INPI (lot 2).

Description : Le lot 2 concerne la réalisation de prestations permettant le paiement sur internet par virement instantané pour l'INPI.

Identifiant interne : INPI-1835 (lot 2)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66172000 Services de traitement des transactions financières et services de chambre de compensation

Options :

Description des options : Reconduction par périodes d'un an. Durée maximum : 4 ans

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 15 rue des minimis

Ville : Courbevoie

Code postal : 92400

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Marché composite comprenant : une partie ordinaire, traitée à prix forfaitaire, une partie unitaire traitée en accord-cadre mono-attributaire à bons de commande (sans montant minimum, montant maximum annuel de 50 000 € HT pour chacun des lots) et une partie unitaire exécutée sur relevés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Montant de l'offre

Description : L'analyse du critère prix se fera sur la base du détail quantitatif estimatif (DQE). Il est à noter que les prix indiqués dans le DQE devront être rigoureusement identiques à ceux indiqués dans le bordereau de prix unitaires (BPU). Si des discordances étaient constatées, l'acheteur prendra en compte les prix indiqués au sein du BPU (sur 50 points).

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité de l'offre

Description : La qualité technique de l'offre (50 points) : sous critère 1 : Le fonctionnement de l'interface de suivi des transactions, clarté, aisance d'utilisation (10 points) ; sous-critère 2 : Disponibilité et scalabilité de la solution proposée (30 points) ; sous-critère 3 : Organisation humaine et moyens humains dédiés au support technique (10 points).

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/02/2026 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif Cergy-Pontoise

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : Avant la signature du contrat (articles L.5511 à 12 du Code de Justice Administrative) - Référé contractuel : Après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.55113 à 23 du même code) - Recours en contestation de la validité du contrat : Conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 no358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : INPI

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : INPI

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : INPI

Numéro d'enregistrement : 18008001200248

Adresse postale : 15 rue des minimes

Ville : Courbevoie

Code postal : 92400

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Pôle marchés publics

Adresse électronique : achats@inpi.fr

Téléphone : +33156658998

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4 Bd de l'Hautil

Ville : Cergy

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 657357df-ec16-4028-a2c3-cdce55376c7d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/01/2026 à 15:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2026